

Annonce de l'envoi de l'état des dons en argenterie du district d'Orange, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de l'envoi de l'état des dons en argenterie du district d'Orange, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794).

In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 561;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29750_t1_0561_0000_9

Fichier pdf généré le 30/01/2023

du Dorat, marchand de bœufs, voyant que les autres marchands, dégoutés par les manœuvres pratiquées dans les marchés par les bouchers de Paris, au lieu de 15 bœufs qu'il envoyait chaque décade, en a envoyé 98 en deux décades.

3

Le citoyen Latour, employé dans les bureaux d'administration de l'artillerie, offre à la patrie une portion de rente de mille liv. à prendre sur son capital de 3000 liv. constitué sur les trésoriers de France, qui lui appartient du chef de sa mère.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (1).

[S. l., 25 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Jaloux de concourir, autant qu'il est en mon pouvoir, au succès de la cause commune, et de subvenir aux frais de la guerre que la liberté fait à la tyrannie, je dépose sur l'autel de la patrie mille livres faisant partie d'un contrat de rente perpétuelle, au capital de 3.000 liv. sur les ci-devant trésoriers de France, dont le tiers m'est échu dans la succession de ma mère. Je déclare que ce don renferme les rentes de plusieurs années qui me sont dues. C'est l'unique bien qui soit à ma disposition, et j'en fais le sacrifice avec plaisir, ayant un traitement qui peut suffire aux besoins de ma famille, et sur lequel j'ai invité l'administration à distraire 50 liv. par mois, que je destine également aux frais de la guerre. »

LATOUR-LAMONTAGNE.

4

Les administrateurs du district d'Orange envoient un état détaillé, par communes, de l'argenterie provenant de leur église, qu'ils ont envoyée à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission chargée de les recueillir (3).

[Orange, s.d.] (4).

« Nous vous adressons, Citoyens représentants, un état de l'argenterie que nous vous faisons passer par la voye de la Messagerie nationale; et nous comptons de vous faire bientôt d'autres envois des dépouilles du fanatisme, qui est expirant dans le district.

Nous vous adressons encore une expédition de notre arrêté du 29 pluviôse dernier, qui fixe provisoirement les cantons de ce district; vous y verrez les motifs qui l'ont nécessité; et vous voudrez bien statuer définitivement sur

cette organisation essentielle, que le gouvernement révolutionnaire a rendue encore plus urgente. Vive la République, Vive la Montagne. »

J. JOURDAN (présid.), TRUC, BRIDEU (agent nat).

[Etat de l'argenterie par commune.]

	marcs	onces	gros
Orange	10	7	4
Eglise chrétienne réformée	3	1	
Sérignan	2	2	
Valréas :			
argent	63	2	5 1/2
vermeil	3	6	2
Objets trouvés cachés :			
argent	23	5	7
vermeil	4	7	6
Suze-la-Rousse	10		3
Bedarride	8	4	3
Piolenc :			
argent	9	7	
vermeil	2	3	
Visan :			
argent	17	2	4
vermeil	9	4	2
Tulette :			
argent	8	5	5 1/2
vermeil	3	3	2
Rochegude :			
argent	2	4	4
vermeil		7	2 1/2
Total	190	3	21 1/2

[Extrait détaillé de l'argenterie, 15 vent. II.]

1) 5 croix ci-devant appelées de St Louis; remises par les citoyens Bilioty, de Piolenc, Grely, de Valréas, Rocher Pelissier et Justamon, de Bollène; avec brevet de chacun des trois derniers.

2) Reçu de la commune d'Orange une grande croix d'argent, avec son baton revêtu de même, provenant de la paroisse du dit Orange, et pesant : 10 m. 7 on. 4 gr.

Un bassin d'argent de l'église chrétienne réformée, pesant : 3 m. 1 on.

3) Reçu de la commune de Sérignan un calice et sa patène, provenant de la ci-devant chapelle Ste Cathérine, pesant : 2 m. 2 on.

4) Reçu de la commune de Valréas un buste dit de St Martin, avec 2 encensoirs, leurs navettes et cuillers, pesant : 42 m. 4 on. 1 gr. 1/2.

Une croix avec son Christ et son manche; un calice avec sa patène; un encensoir avec sa navette et cuiller; une clef de tabernacle et un goupillon, ci-devant des Cordeliers, savoir ce qui est en argent, pesant : 20 m. 6 on. 4 gr., ce qui est vermeil : 3 m. 6 on. 2 gr.

12 cuillères, 24 couverts, 16 cuillers à café, 5 petites brochettes, 1 bougeoir, 1 bénitier en filigrane, y compris 1 petit Christ en or; une coupe de calice avec sa patène, une clochette, 2 burettes et leur bassin, le tout du ci-devant évêque de Vaison, trouvé caché et pesant, savoir ce qui est en argent : 28 m. 5 on. 7 gr., ce qui est en vermeil : 4 m. 7 on. 6 gr.

Total 117 m. 1 on. 0 gr. 1/2.

5) Reçu de la commune de Suze-la-Rousse, un calice avec sa patène, un ciboire avec son

(1) P.V., XXXV, 216.

(2) C 297, pl. 1027, p. 21.

(3) P.V., XXXV, 217. J. Sablier, n° 1258.

(4) C 297, pl. 1027, p. 22, 23.